

Catégorie	Entraînements		Educateur référent
	Jour	Heures	
Baby athlé	Samedi	9h30 – 10h30 10h30-11h30	Sarah TROTIN
Eveil athlé et Poussins	Mercredi	10h30 - 12h00 15h30 – 17h00 17h30 – 19h00	Christelle THEOPHILE, Luc HENRY, Patrick LUCAS
Benjamin et Minime	Mercredi et Vendredi	18h00 – 20h00	Titouan SIMONNET
Cadet à Master	Mardi et jeudi	18h00 – 20h00	Selon spécialité
Marche Nordique	Dimanche	10h30- 12h	Patrick ROULLET
Demi Fond et trail	Mardi et jeudi	18h00 – 20h00	Selon spécialité

### **OUVERTURE DU SECRETARIAT:**

Le secrétariat est ouvert pour les inscriptions :  
 Septembre et Octobre : les Mardi, Mercredi, Jeudi de 17h30 à 19h  
 Le club sera présent au forum des associations de la ville de Saran le samedi 5 Septembre 2020



## **LICENCES SAISON 2020/2021**

**La saison 2020/2021 débute le 01 septembre 2020**

### **Renouvellement des licenciés du club :**

Au 1<sup>er</sup> Novembre, vous n'êtes plus assuré, pensez aux conséquences qui peuvent en découler. Renouvelez votre adhésion au club, elle sera valable jusqu'au 31 août 2021.

**POUR AVOIR DES INFORMATIONS TOUTE L'ANNEE SUR LES COMPETITIONS, LES RESULTATS ET VOTRE CLUB**

ALLEZ SUR **[athle-slac.com](http://athle-slac.com)**

En dehors des permanences ou pendant la fermeture du secrétariat, vous pouvez vous adresser pour tous renseignements à :

- LACOMBE Nicole – Présidente – 06 13 59 37 96
- GOUEFFON François – Secrétaire – 06 26 35 04 83

## LE DOSSIER LICENCE COMPLET COMPREND:

- 1 fiche d'adhésion individuelle remplie et signée recto et verso.
- Le règlement\* de la cotisation (voir tableau).
- 1 certificat médical de **moins de 6 mois** autorisant la pratique de l'athlétisme en COMPETITION.

\* Moyens de paiements acceptés : Espèces, Chèque bancaire, Pass loisir, ANCV (coupon sport, chèques vacances) et bon d'achat

### Important :

**Aucun dossier d'athlète ne sera accepté s'il n'est pas complet.**

### TARIFS DEGRESSIFS DES LICENCES

Les familles ayant plusieurs licenciés (même lieu d'habitation) peuvent bénéficier des tarifs suivants :

- 2<sup>ème</sup> licence : réduction de 30 euros
- À partir de la 3<sup>ème</sup> licence : réduction de 50 euros.
- Etudiants Post-bac (1<sup>ère</sup> licence) 50% de la cotisation

### **NOTA :**

**Les tarifs dégressifs ne s'appliquent pas aux licences dirigeant et officiel.**

**LICENCE :** Dès la validation de votre licence vous recevrez un email avec un lien vous permettant de renseigner différentes informations demandées par la F.F.A. liées à l'assurance et à la pratique. Dès que ce formulaire est renseigné, le licencié reçoit un email avec la licence en pièce jointe.

### MONTANTS DES COTISATIONS :

Pour votre première adhésion, l'achat du maillot de club est obligatoire 10€ pour l'école d'athlétisme, poussin et 35€ pour les autres

CATEGORIES A partir du 01/11 /2018	ANNEE DE NAISSANCE	COTISATIONS ANNUELLES	
		Cotisation	1 <sup>ère</sup> adhésion
Baby athlé	2015 et après	130€	
École d'athlétisme	2012 – 2014	150€	150€+10€
POUSSIN	2010 – 2011		
BENJAMIN	2008 – 2009	160€	160€+35€
MINIME	2006 – 2007		
CADET	2004 – 2005	170€	170€+35€
JUNIOR	2002 – 2003		
ESPOIR	1999 – 2001		
SENIOR	1987 – 1998		
MASTER	1986 et avant		
ENTRAINEUR	/	170€	
Marche nordique	Toutes catégories à partir de cadet	100€	
DIRIGEANT OFFICIEL	- /	70€	

Les cotisations n'ont pas été augmentées. Le SLAC fournira à chacun les mêmes prestations que pour la saison passée (transport, hébergement, inscriptions, matériel ...). Les dirigeants, entraîneurs ou officiels pratiquants sont considérés comme athlètes.

**Compte tenu du Covid 19 les licenciés qui renouvellent leurs licences peuvent bénéficier des remises suivantes :**

**Baby-Athlé et Ecole d'Athlétisme 30 euros**

**Autres catégories 10 euros**

**Le paiement en trois fois est possible. La dernière mensualité devant être réglée au plus tard le 31 Décembre 2020.**